



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°1 / janvier 2026

Agenda :

- 14/11 - 12 au 30/1 : Enquête publique sur la concession de la plage artificielle de Carnolès (observations à envoyer à ddtm-sm-participation-public@alpes-maritimes.gouv.fr)
- 5/1 au 4/2 : Enquête publique sur la Plage Mala à Cap d'Ail
- 7/2 à 14h30 : AG de l'ASPONA à l'Hôtel Napoléon – 29, Porte de France à Menton
- 20/2 : 14h30-17h00 : lancement des Assises forestières des A-M au Palais préfectoral à Nice



PLU révisé de Menton : le diable dans les détails

L'analyse des « plans de masse » de l'îlot des Sœurs Munet, toujours inchangé en dépit des nombreuses oppositions exprimées en juin 2024 et en mai 2025, et de l'ancien Domaine Latournerie, qui ouvre la porte à une défiguration du paysage depuis le Borriego et le site classé du Cap Martin, nous a conduit avec une trentaine d'habitants à déposer des recours gracieux contre le Plan Local d'Urbanisme révisé. Les avancées de la dernière version de la Trame verte, bleue (intégrant le littoral), noire et brune ne sauraient compenser de tels accommodements.

Fin de partie pour la défense des zones naturelles à Sospel

Mi-novembre, le Tribunal administratif de Nice a rejeté notre recours contre la construction de la station-service en zone naturelle, en nous condamnant à payer les dépens. Notre conseil d'administration a décidé de ne pas faire appel du jugement.

Reconnaître la valeur de la biodiversité pour elle-même

En ce début d'année, formulons le vœu que 2026 conforte notre association et ses adhérents, toujours plus nombreux, de l'intérêt d'agir localement pour préserver un environnement sain et résilient, face à une urbanisation galopante. Le renouvellement de la biodiversité ne pouvant pas suivre la cadence des destructions, nombre de dérèglements sont à l'œuvre.

A notre échelle, retrouvons des repères et marquons nos exigences. Agissons collectivement et en toute transparence pour interpeller celles et ceux qui aspirent à gouverner nos cités, pour exiger des solutions fondées sur la nature et ne pas compromettre l'intégrité des écosystèmes ou des espèces avec lesquels nous co-existons.

F. Lorenzi

Rendez-vous territorial de la planification écologique : Passer de l'attractivité à l'habitabilité

Dernière des réunions départementales destinées à décliner la Conférence des Parties (COP) régionale, celle de Nice s'est tenue le 21/11 sous la forme d'une plénière, suivie d'ateliers thématiques ciblant les grands enjeux du territoire face au changement climatique (adaptation du pastoralisme à la diminution de la ressource en eau, évolution des activités littorales face au recul du trait de côte, etc.). En ouverture le Préfet Hottiaux a insisté sur la nécessité de répondre urgemment au changement climatique dont l'intensité augmente, constat partagé par Laurence Jacquier de l'Agence d'urbanisme azurée soulignant que la multiplication des aménagements sur le littoral « *ajoute de l'aléa aux aléas* ». Une série de cartes sur les évolutions à venir, couplées à des vulnérabilités ou aléas (inondations terrestres, submersions marines, retrait et gonflement des argiles, mouvements de terrain, incendies et séismes) a été présentée

(<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/contenu/telechargement/57877/443384/file/Diaporama%20de%20la%20matin%C3%A9%20de%20la%20journ%C3%A9%20de%20la%20territorialisation%20de%20la%20planification%20%C3%A9cologique%20dans%20les%20Alpes-Maritimes.pdf>).

Veillée de Noël mouvementée à Beausoleil

L'évacuation d'urgence provisoire de quelques immeubles, en raison d'un risque de glissement de terrain en amont du site de l'Annonciade à Monaco, a confirmé le bienfondé de notre recours contre le PLU révisé de Beausoleil. La réalisation à cet emplacement de logements en zone de mixité sociale et d'une voie de raccordement au Bd Guynemer que nous avions contestée s'en trouve fortement ébranlée.

Castellar : recours en cassation contre le permis Belavista

Après mûre réflexion et débats internes, avec l'appui des habitants mobilisés pour nous aider à financer les frais d'avocats, nous avons décidé d'engager un recours en cassation auprès du Conseil d'Etat.

Vers une meilleure protection et valorisation du Vieux Menton ?

La révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a été engagée suite à l'installation début décembre de la Commission locale du site patrimonial remarquable (CLSPR) composée d'associations et de personnalités qualifiées. Un ensemble d'experts accompagneront les travaux de la commission.

Il faudra veiller à ce que cet exercice ne se limite pas à « *réajuster le périmètre pour y inclure le Musée Cocteau et le parking des Sablettes, et exclure les digues* », comme évoqué au conseil municipal, mais qu'il traite aussi du devenir de la Vieille forge et de la restauration des tombes historiques du Cimetière du Vieux Château, le site le plus visité de Menton.

Intérêt marqué du Conservatoire du littoral pour les Granges Saint-Paul et le Plan du Lion

Le conseil municipal du 8/12 a validé un partenariat avec le Conservatoire du littoral concernant le flanc Sud du Berceau : celui-ci pourra procéder à des acquisitions foncières, répondant ainsi à un vœu cher de l'ASPONA convaincue de l'extrême richesse faunistique, floristique et patrimoniale des premiers contreforts de la chaîne alpine. Ce périmètre d'intervention de 95 ha sur Menton et 81 ha sur Castellar sera doté d'un plan de gestion élaboré par le Conservatoire avec les communes. La préservation d'un vaste espace agropastoral et de terrasses de culture constitutif du grand paysage qui borde la frontière italienne pourra peut-être enfin être engagée.

Cultures en terrasses dans la Roya

Un bilan encourageant de la recherche-action (2022-2025) soutenue par la Fondation de FR a été dressé à Breil le 5/12 : identification géomatique des terrasses abandonnées > 1 ha (8 zones relevées à Breil, 18 à Saorge, 35 à La Brigue) ; enquête auprès des habitants et visiteurs prêts à s'engager sur « *la valeur* » donnée aux terrasses (lutte contre le changement climatique, agriculture, loisirs, patrimoine) ; lancement des Conservatoires des cépages et de la châtaigne ; accompagnement pour créer des emplois (<https://maisonduvivant.fr/>) ; actions de sensibilisation des enfants des écoles, etc. Projets de coopération transfrontalière avec le Val d'Aoste et d'actions vers les collèges.

« Quand le bâtiment va ... rien ne va » dans notre Riviera

Contrairement au vieux proverbe, qui vante l'effet d'entraînement du secteur de la construction et du BTP sur la croissance économique et sociale, les données statistiques disponibles fin décembre montrent que la situation ne s'améliore pas dans les 9 communes suivies par l'ASPONA. Depuis 2011, toutes ont connu une croissance démographique faible ou négative, qui ne concorde pas avec celle - parfois élevée - des nouveaux logements. En 2022, le parc immobilier atteint 113% de la population à RCM et 97% à Menton. Sur le plan social, toutes sont devenues des « communes dortoirs », le nombre des actifs travaillant sur place régresse partout et la part des « navetteurs » augmente, dépassant 85% dans les 4 villages et 80% à Beausoleil, La Turbie et RCM.

La consommation d'ENAF entre 2011 et 2020 est très forte dans les communes rétro-littorales : Sospel avec 38,5 m²/habitant surpasse de peu Sainte-Agnès (37,9 m²/hab) et Gorbio (32,6 m²/hab). C'est l'illustration d'une périurbanisation, menaçante pour nos ressources agricoles et naturelles. De plus dans plusieurs petites communes, le rythme s'est encore accéléré entre 2021 et 2023. Ces données (<http://aspona.org/Elections2026.htm>) serviront de base objective pour interroger les candidat(e)s aux Municipales, comme nous l'avons fait en 2020.